



Procès-verbal de la Commission loisirs, sports et vie communautaire tenue à la Salle des comités, de la Maison du Citoyen, secteur Hull, le jeudi 8 avril 2004.

PRÉSENCES : Membres

M. Richard Jennings, président et conseiller
M. André Levac, vice-président et conseiller
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M. Malcolm Corcoran, citoyen
M. Pierre Perron, citoyen

Ressources internes :

M. Louis-Paul Guindon, directeur, Module culture et loisirs
M^{me} Marie-Hélène St-Onge, Service loisirs, sports et vie communautaire
M^{me} Agathe Lalande, Service loisirs, sports et vie communautaire
M. Michel Phillion, Service loisirs, sports et vie communautaire

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M^{me} Thérèse Cyr, conseillère, district 10
M. Luc Bard, directeur, Service loisirs, sports et vie communautaire
M. Lévis Brazeau, citoyen
M. Robert Bob MacMillan, citoyen
M. Gilles Desjardins, responsable loisirs, Centre de services Hull
M^{me} Nicole Croteau, responsable loisirs, Centre de services Aylmer
M^{me} Céline Farrell, responsable loisirs, Centre de services Buckingham/
Masson-Angers

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission loisirs, sports et vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Richard Jennings débute la séance à 17 h 45 et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CL SVC-2004-016

OPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Malcom Corcoran
Appuyé par Denis Langevin

D'accepter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajouter au point 3 :

Réorganisation – dossier Module culture et loisirs

Ajouter au point 9 :

Information – Jeux du Québec
Dossier piscines

Et de déplacer la présentation de M^{me} Agathe Lalande après l'intervention des membres de l'Inter-Quartiers.

Adoptée.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX – 25 FÉVRIER ET 3 MARS 2004

CLSVC-2004-017

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DU 25 FÉVRIER 2004**

Il est proposé par André Levac
Appuyé par Sylvain Pamerleau

D'approuver le procès-verbal de la séance du 25 février 2004

Adoptée.

CLSVC-2004-018

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DU 3 MARS 2004**

Il est proposé par André Levac
Appuyé par Malcom Corcoran

D'approuver le procès-verbal de la rencontre de travail du 3 mars 2004

Adoptée.

3.1 Radio-Enfant

M. Guindon fait un petit historique du dossier « Radio-Enfant » qui avait été présenté par M. Michel Delorme.

Le conseil d'administration de la Corporation de la Maison de la culture semble favorable à l'idée que ce groupe puisse occuper un local de la Maison de la culture. L'achalandage des artistes ainsi que les jeunes qui y circulent pourraient grandement aider les jeunes à s'impliquer d'avantage.

CLSVC-2004-019

PROJET RADIO-ENFANT

Il est proposé par Hélène Rollin
Appuyé par Denis Langevin

Dé voir l'évolution du dossier et de revenir à la Commission loisirs, sports et vie communautaire et de faire les recommandations d'usage relativement au dossier.

Adoptée.

3.2 RÉORGANISATION – MODULE CULTURE ET LOISIRS

De concert avec la Direction générale et du Service des ressources humaines, une réorganisation des dossiers est mise en place de façon intérimaire suite à l'absence de M. Bard pour un temps indéterminé.

M^{me} Agathe Lalande s'occupera des dossiers de vie communautaire, des programmes ainsi que des consultations des politiques relativement à la Ville, aux Jeunes et aux Aînés.

M^{me} Marie-Hélène St-Onge s'occupera des activités physiques et plein air, du dossier piscines ainsi que des Jeux du Québec.

M. Michel Phillion, responsable des arénas, aura aussi la responsabilité des plateaux et équipements.

Ils formeront le nouveau comité de gestion du Service loisirs, sports et vie communautaire.

7. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

7.1 Coop Santé Aylmer

Coop Santé Aylmer adressait une lettre à M. le maire Yves Ducharme relativement à une demande d'aide financière pour son projet de coopérative de soins de santé dans le secteur Aylmer.

Les membres de la Commission ne se sentent pas à l'aise d'offrir de prendre une telle décision concernant la demande de subvention. Cependant, il faudrait mentionner à l'organisme que d'autres avenues existent, exemple : subventions d'activités dont levées de fonds et d'en faire la demande auprès des autorités.

CL SVC-2004-020

RECOMMANDATION NÉGATIVE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – COOP SANTÉ AYLME

Il est proposé par André Levac
Appuyé par Sylvain Pamerleau

De ne pas recommander la demande de subvention de Coop Santé Aylmer concernant le projet de coopérative de soins de santé dans le secteur Aylmer de la ville de Gatineau.

Adoptée.

7.2 Association de soccer Gatineau

M^{me} Marie-Hélène St-Onge dépose un document « État de la situation – Association de soccer de Gatineau ».

M^{me} St-Onge mentionne que l'Association est en difficulté financière et brosse un tableau de la situation.

Suite aux discussions des membres de la Commission, il est proposé d'accorder une subvention d'appoint non récurrente à l'Association de 10 000 \$. Cependant l'association devra déposer un plan de redressement à la Ville de Gatineau.

CL SVC-2004-021

RECOMMANDATION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ASSOCIATION DE SOCCER DE GATINEAU

Il est proposé par André Levac
Appuyé par Sylvain Pamerleau

De recommander le versement d'une subvention de 10 000 \$ à l'Association de soccer de Gatineau. Un plan de redressement devra également être déposé à la Ville de Gatineau.

Adoptée.

Cependant, les membres de la Commission devront être informés de l'évolution de la situation de cet organisme.

7.3 CLUB DE CURLING DE GATINEAU

M. Jean-Claude Renaud, président du Club de curling de Gatineau, a déposé une demande d'aide financière pour la construction d'un club de curling de 6 glaces sur le territoire gatinois. L'aide demandée à la Ville est un terrain géographiquement bien centralisé, facilement accessible, incluant les voies d'accès et les services municipaux ainsi que la balance du financement de la construction et du stationnement par entente tripartite municipale, provinciale et fédérale.

Suite aux discussions, il est proposé de regarder pour un terrain sur le territoire de la ville de Gatineau et d'inciter le Club de curling à entrer en communication avec le Club Aydelu qui a un projet similaire afin de voir les possibilités de faire un arrimage entre les deux projets.

CL SVC-2004-022

DEMANDE – CLUB DE CURLING DE GATINEAU

Il est proposé par Denis Langevin
Appuyé par Pierre Perron

Recommande que la Ville de Gatineau puisse regarder pour un terrain qui pourrait recevoir le Club de curling de Gatineau et d'inciter le Club de curling à entrer en communication avec le Club Aydelu qui a un projet similaire afin de voir les possibilités de faire un arrimage entre les deux projets.

Adoptée.

5. PRÉSENTATION – INTER-QUARTIERS

M. Richard Jennings invite les représentants de l'Inter-Quartiers à se présenter et un tour de table est fait afin que les membres de la Commission puissent également faire de même.

M^{me} Nicole Grenier-Duguay et M. Mario Dion sont très heureux de présenter leur projet aux membres de la Commission.

M^{me} Grenier-Duguay distribue un document pour présentation intitulé « Cadre de référence pour le financement des maisons de quartiers – L'Inter-Quartiers – Gatineau – 2004 ».

M. Dion dresse un historique des maisons de quartiers. M^{me} Grenier-Duguay donne également des exemples d'activités qui se font.

Suite à la présentation, M. Jennings demande aux représentants de l'Inter-Quartiers de déposer un rapport afin de clarifier les sommes nécessaires par année pour chacune des maisons de quartiers pour fin d'analyse complémentaire au document déposé.

Les membres de la Commission félicitent M^{me} Grenier-Duguay et M. Dion pour leur présentation et la qualité de leur document.

M. Jennings mentionne également qu'il y aurait lieu d'organiser une rencontre entre le Service et l'Inter-Quartiers et de revenir à la Commission pour une recommandation. Il les remercie pour leur présentation.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est présentée à la Commission loisirs, sports et vie communautaire pour la période de questions mise à la disposition des citoyens.

4. PRÉSENTATION – POLITIQUE LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

M^{me} Agathe Lalande présente la démarche de la Politique loisirs, sports et vie communautaire. Elle explique la démarche qui doit être entreprise ainsi que l'état du dossier présentement.

Suite à la présentation, M^{me} Rollin s'étonne que le dossier ne soit pas plus avancé et s'inquiète de l'impact sur le résultat de la politique.

M. Pamerleau est très surpris également. Pour les besoins de la consultation, il faut faire très attention afin de poser les bonnes questions et aller chercher l'information, les nouveautés et aboutir à la politique. Il ne faut pas reporter cette politique une autre année. Les organismes sportifs ont une très grande attente face à cette politique.

M. Langevin dit qu'il faut savoir quel est l'échéancier fixé, se donner un nouvel objectif, une méthodologie à refaire selon l'échéancier visé et accélérer le processus. Il faudrait revenir à la prochaine Commission et avoir l'échéancier défini, voir aussi si c'est possible de livrer la politique pour l'automne, et si la politique ne peut être prête pour cette période, trouver des alternatives et ne pas revenir avec un troisième statu quo.

M. Corcoran est en accord avec ses collègues. Il mentionne qu'il est un membre du Comité de pilotage, que la dernière rencontre a été annulée, qu'il faut évaluer les nouvelles étapes, définir les besoins et l'échéancier le plus tôt possible et définir le terme « plein air ». Devrait-il être ajouté à la structure, puisque présentement il n'y a pas de responsable « plein air » à la structure.

M^{me} Lalande mentionne que suite à la démarche qui est entreprise présentement, ce qui sera prêt à l'automne ne sera pas nécessairement claire au niveau du partage des subventions. Il faudra une deuxième étape à la politique pour le définir. Cependant, les membres de la Commission pourraient commencer l'analyse.

M. Guindon mentionne que la première préoccupation est l'inquiétude du cheminement du dossier. Le nouveau comité de gestion est à travailler et faire le point sur la démarche à adopter le plus rapidement possible. De tracer l'échéancier à travers de toute la démarche, déterminer s'il y aura une seule politique, ou deux et revenir aux membres de la Commission à la prochaine rencontre.

Dans un deuxième temps, pour ce qui a trait aux subventions, il faut dégager les paramètres d'orientation de la politique afin d'éviter le statu quo pour une autre année. Cependant, il ne faut pas oublier que le conseil municipal avait fait part aux membres du conseil de ralentir l'harmonisation dans certains dossiers. Le message projeté était de garder un certain équilibre.

8. COMITÉ DE TOPONYMIE

Le Comité de toponymie a déposé à la Commission loisirs, sports et vie communautaire deux demandes de changement de dénomination pour un terrain situé à l'arrière de l'école Aux-Quatre-Vents ainsi que pour le Centre communautaire Deschênes et recherche une décision de la Commission.

Terrain situé à l'arrière de l'école Aux-Quatre-vents – « Parc Marc-Gosselin »

Suite au dépôt du rapport d'analyse du Comité de toponymie, ce dernier requiert l'approbation de la Commission afin de nommer le terrain situé à l'arrière de l'école Aux-Quatre-Vents, dans le secteur Masson-Angers, le parc « Marc-Gosselin » suite à une demande de l'Association de soccer de Masson-Angers.

M. Guindon explique que toute demande de changement de toponymie est acheminée au Service arts, culture et lettre et que toute dénomination qui touche les bâtiments et les parcs relève du Service loisirs, sports et vie communautaire et doit recevoir l'approbation de la Commission.

MM. Langevin et Corcoran s'interrogent à l'effet que la Commission doit se prononcer sur une telle demande.

M. Levac mentionne également que le conseiller du quartier concerné devrait être également en accord avec la demande formulée.

M^{me} Rollin est accord avec le principe d'une règle à suivre, cependant elle s'interroge de ce qui a amené à vouloir donner le nom de « Marc-Gosselin » à cet endroit, qui était cette personne, était-ce un bénévole, quel était son implication dans son milieu?

Les membres présents recommandent de retirer l'item traitant du « parc Marc-Gosselin » devant le manque d'information sur le sujet et d'aviser le Comité de toponymie que le conseiller concerné doit être consulté avant d'émettre leur rapport d'analyse.

Lorsque l'information sera complète, l'item sera présenté à une prochaine Commission.

Centre communautaire Deschênes – Centre communautaire « André-Touchet »

Suite au dépôt du rapport du Comité de toponymie afin changer la dénomination du centre communautaire Deschênes par le « Centre communautaire André-Touchet », les membres de la Commission, après discussion, recommandent le changement de la dénomination proposée.

CL SVC-2004-023

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DESCHÊNES PAR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE ANDRÉ-TOUCHET

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Pierre Perron

De recommander au conseil, suite au rapport d'analyse du Comité de toponymie, de changer la dénomination du Centre communautaire Deschênes par le Centre communautaire André-Touchet.

Adoptée.

9. SUIVI DES DOSSIERS – CENTRE DE SERVICES

Jeux du Québec

M. Guindon mentionne que le dossier suit son cours. Il y a déjà eu deux rencontres. On regarde proposition hiver/été. Le tout semble converger vers les jeux d'été. Un comité de travail a été formé. On est à voir l'échéancier des différents dossiers. Le Comité de mise en candidature aura beaucoup de travail et sera alimenté par le Comité de travail. Il faudra également faire les recommandations face à la répartition des disciplines sur le territoire, se positionner : exemple : tennis, si à Buckingham, il faudra peut-être rafraîchir les terrains, etc.

Échéancier : signifier à Sport-Québec vers la mi-mai de l'intention de la Ville à présenter sa candidature, cependant il faut revoir l'information et la mise en candidature est prévue pour le début juin pour une rencontre exploratoire. Le Comité doit faire sa recommandation au conseil municipal qui doit accepter ou refuser. Date limite : 15 juillet. Le travail du cahier de candidature prévue pour le début novembre, l'annonce de la ville hôte devrait avoir lieu le 27 novembre.

La Commission aura un rôle à jouer pour mobiliser la communauté et dans cette démarche, elle devra être bien informée.

La prochaine rencontre aura lieu le 28 avril – dépôt de l'échéancier.

Dossier piscines

M. Guindon mentionne que le dossier piscine va bon train, des rencontres ont eu lieu à Buckingham. Une visite à St-Henri est à prévoir afin d'examiner le concept qui existe (récréatif et compétitif). Pour les piscines extérieures, on parle d'une piscine de 25 mètres, avec 6 couloirs avec pavillon de service.

Échéancier : les Travaux publics doivent préparer le devis. D'ici 2 à 3 semaines, avoir le devis afin d'aller en soumission pour les 3 piscines. Un autre aspect : Buckingham et Aylmer quel concept adopté? Prévoir la première pelletée de terre pour septembre.

Centre sportif

Le 6 avril dernier, la firme Sodem a fait une présentation aux membres du conseil municipal. Le maire souhaite rencontrer M. Pelletier avant le 19 avril et la firme Sodem sera invitée afin d'expliquer les scénarios possibles du projet à M. Pelletier.

M. Pamerleau s'inquiète puisqu'il y avait des sommes réservées pour ce projet, est-ce qu'il y a un plan B dans le rapport s'il n'y a pas de subvention d'émise par le ministre pour le secteur Gatineau.

M. Jennings mentionne que M. Pelletier se dit prêt à nous aider, Il faut voir les options qui s'offrent à nous et avoir son appui.

10. VARIA

Vélo au boulot

Kino-Québec et l'URLSO travaillent étroitement avec Vélo-route trans-Québec, Vélo-Plaisirs et Vélo-services (ci-après appelée Table de concertation vélo) afin de présenter l'Opération vélo-boulot sur le territoire de la ville de Gatineau. Cet événement, antérieurement connu sous le vocable du Jour V, est inspiré de l'expérience de Vélo Québec à Montréal où l'on présente l'Opération vélo-boulot dans le cadre de la Féria du vélo depuis l'an passé. Ils ont l'intention de reproduire le même concept ici à Gatineau mais en faisant coïncider l'événement avec la semaine du Défi transport (31 mai au 4 juin). Il s'agira d'un événement d'une semaine où l'utilisation du vélo comme moyen de transport sera à l'honneur. Les milieux de travail de Gatineau seront ciblés comme moyen pour rejoindre les participants.

Différents événements (comme un Jour V) et des activités médiatiques agrémenteront la semaine. Une demande de subvention de 1500 \$ est demandée pour embaucher un contractuel. Cette personne permettra de recruter les milieux de travail et de travailler étroitement avec les « capitaines » dans les milieux de travail qui, en retour, feront la promotion et le recrutement auprès de leurs collègues.

CL SVC-2004-024

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – KINO-QUÉBEC –
PROJET VÉLO AU BOULOT

Il est proposé par Denis Langevin
Appuyé par Sylvain Pamerleau

De recommander le versement d'une d'aide financière au montant de 1 500 \$ à Kino-Québec pour le projet Opération vélo-boulot – Gatineau.

Adoptée.

11. INFORMATION

Commission des choix stratégiques

Une invitation est lancée aux membres de la Commission au Colloque sur la démocratie municipale. Cette activité se tiendra le 24 avril prochain à la Maison du Citoyen. Inscription – date limite : 5 avril.

Kinexsport

M. Guindon informe les membres de la Commission de la situation de l'organisme Kinexsport. Cette dernière se retrouve en difficulté financière et le directeur général de l'organisme a été remercié de ses services. Un déficit d'environ 80 000 \$. Il a donc fallu embaucher un gestionnaire afin de redresser la situation.

Un programme appelé SAPS de l'Université du Québec en Outaouais qui représente 60 % de son budget, d'où de mauvaises décisions qui ont été prises dans le passé qui équivalent à une mauvaise gestion et qui représente d'énormes pertes.

Le conseil d'administration de Kinexsport, à la demande de l'UQO, s'est engagé à préparer un plan de redressement pour une date déterminée. Cependant, l'organisme a déposé son plan quelques jours après la date cible. Alors, l'UQO a envoyé une lettre les sommant de quitter les lieux pour le 30 avril – résiliation irrévocable.

Cette lettre a été reçue chez Kinexsport le 6 avril dernier. Afin de venir en aide à cet organisme, la Ville de Gatineau a demandé au Service des affaires juridiques d'examiner le dossier et de donner un avis.

Cependant, en attendant, la Ville regarde toutes les avenues possibles afin de leur venir en aide.

Politique visant les demandes d'aide financière pour l'implantation des CPE

M. Jennings mentionne l'adoption d'une Politique visant les demandes d'aide financière pour l'implantation des CPE par les membres du conseil, le 10 février dernier.

Les Services impliqués sont le Service d'urbanisme ainsi que le Service loisirs, sports et vie communautaire. L'aide financière pouvant être accordée par la Ville de Gatineau pour la construction ou l'agrandissement d'un CPE correspond à 100 \$ par nouvelle place créée dans le cadre du projet de construction ou d'agrandissement de l'installation.

Pour bénéficier de l'aide financière, l'organisme doit présenter une requête en ce sens lors de la demande du permis visant les travaux de construction ou d'agrandissement du CPE. L'organisme requérant dépose le formulaire prévu à cette fin aux Services loisirs, sports et vie communautaire avec une copie de la demande de permis de construction et des plans déposés.

Cette façon de faire avait été présentée au Caucus et M. Jennings était contre la façon de faire de cette politique ainsi que M. Guindon. Cependant le conseil municipal en a décidé autrement.

Alors, pour toute demande, la Commission loisirs, sports et vie communautaire doit se prononcer.

Le Centre de la petite enfance La Gatinerie dépose une demande d'aide financière visant la construction ou l'agrandissement d'un CPE.

Suite aux discussions, les membres de la Commission n'ont pas voulu entériner la politique considérant que, d'une part, ce n'est pas du ressort de la Ville de financer l'installation d'un CPE, mais plutôt celui de la province et d'une autre part, ils refusent de recommander une subvention sur un dossier qu'ils ne connaissent pas et pour lequel ils n'ont aucune information..

CLSVC-2004-025

DOSSIER CPE

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Denis Langevin

De recommander « irrévocable » toute demande déposée à la Commission touchant les dossiers de CPE.

Adoptée.

12. CORRESPONDANCE ET DOCUMENT D'INFORMATION

Une lettre adressée à M. Ian Michon est déposée à titre informatif pour les membres de la Commission.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

CL SVC-2004-026

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par André Levac
Appuyé par Richard Jennings

De lever la séance à 10 h.

Adoptée.

Président

Secrétaire